

Droit International (DI)

Année universitaire 2018 - 2019

Histoire et philosophie du droit international

DI069 - Printemps - 6 ECTS

Descriptif du cours

Ce cours propose une réflexion épistémologique sur les présupposés (pré-compréhensions) imprégnant inéluctablement toute approche théorique du droit international, si "scientifique" fût-elle. Il vise à approfondir le concept de droit international à la lumière des grands courants philosophiques ayant marqué la pensée juridique occidentale depuis les Grecs, cherchant à établir des filiations entre les grands penseurs de la doctrine internationaliste récente et contemporaine (Santi Romano, Anzilotti, Scelle, Kelsen, Hart, ou Abi-Saab) et les principales écoles philosophiques du droit (jusnaturalismes, historicisme, positivisme, volontarisme, sociologisme, systémique, post-modernisme, etc.). L'accent sera en outre mis sur l'influence du contexte historique sur l'évolution doctrinale et jurisprudentielle (essentiellement la Cour internationale de Justice).

Il en ressortira qu'aucune conception, théorie ou système élaborés en droit et en droit international au cours de l'histoire n'est autonome par rapport à la philosophie, d'où l'existence précisément d'une « philosophie du droit », discipline cherchant à atteindre aux fondements du droit. Il sera ainsi possible d'identifier un concept du droit *classique*, pragmatique et axé sur la justice, opposé à une approche *moderne*, idéaliste, légaliste et rationaliste ayant inspiré une troisième école de pensée, le *positivisme*, encore prégnant aujourd'hui en droit international. On n'oubliera pas non plus de mettre en évidence les substrats philosophiques de certaines approches plus récentes, dites postmodernes, telles que la *deep ecology*, le *transhumanisme* ou l'herméneutique juridique récente.

L'approche adoptée est thématique (voir le plan du cours) ; on s'interrogera par exemple sur les liens entre droit international et *droit naturel*, *science*, ou *morale* et, dans le champ juridique, sur les notions de *justice*, de *règle* ou d'*interprétation*, en les considérant chaque fois selon les visions classique, moderne et positiviste.

> PROFESSEUR

Eric Wyler
eric.wyler@graduateinstitute.ch

[Office hours](#)

> ASSISTANT

Giulia Raimondo
giulia.raimondo@graduateinstitute.ch

[Office hours](#)

Syllabus

ORGANISATION DU COURS

Le cours suivra un plan thématique.

Correspondant aux différentes sections du plan suivi, des lectures obligatoires (réunies dans le polycopié) seront demandées aux étudiants à chaque séance. Le professeur indiquera à la fin de chaque séance les lectures pour la semaine suivante.

Les étudiants seront évalués par un examen oral final de 20 minutes.

PLAN SOMMAIRE

I. Prolégomènes : une approche épistémologique du droit international

- A. Philosophie du droit, histoire du droit, théorie du droit et épistémologie du droit
- B. Contexte historique et contexte cognitif
- C. Paradigmes et théories

II. Histoire et droit international

- A. L'histoire du droit international
- B. Le droit international et l'histoire

III. Aux origines du droit (international)

- A. Droit naturel et droit des gens
- B. Sources du droit

IV. Aux confins du droit (international)

- A. Droit et morale
- B. Droit et science

V. Au cœur du droit (international)

- A. Droit, règle et justice
- B. Droit et interprétation

VI. Conclusion

PLAN DÉTAILLÉ

I. Prolégomènes : une approche épistémologique du droit international

A. Philosophie du droit, théorie du droit et épistémologie du droit

1. Rapport entre philosophie et droit (Texte 1)
2. Épistémologie générale et juridique

B. Contexte historique et contexte cognitif

1. Compréhension et contexte
2. Causalité et histoire (Texte 2)

C. Paradigmes et théories

1. Paradigme et révolutions scientifiques (Texte 3)
2. De quelques paradigmes pertinents en droit

II. Histoire et droit international

A. L'histoire du droit international

1. La problématique des périodes historiques : deux exemples (Textes 4 et 5)
2. L'histoire du concept de droit international : du *jus gentium* au droit international (Texte 6)

B. Le droit international et l'histoire

1. Le droit international dans l'histoire : Ecole historique du droit et marxisme (Textes 7 et 8)
2. Le droit international hors de l'histoire : Kant ; la mondialisation (Textes 9 et 10)

III. Aux origines du droit (international)

A. Droit naturel et droit des gens

1. La nature chez les anciens et les modernes (Texte 11)
2. Naturalité du droit
 - a. *Droit et nature des choses* (Texte 12)
 - b. *Droit naturel, droit des gens et droits naturels* (Textes 13, 14 et 15)

B. Sources du Droit

1. *Ubi societas ibi jus* (Texte 16)
2. Révélation et volonté (Texte 17)
3. Le contrat à la source du droit (Texte 18)
4. Fondement du droit positif
 - a. *Sources matérielles et formelles* (Texte 19)
 - b. *Volontarisme et Objectivisme* (Textes 20 et 21)

IV. Aux confins du droit (international)

A. Droit et morale

1. La pratique des vertus et la prudence (Textes 22 et 23)
2. L'éthique de la conformité (Texte 24)
3. Le droit désaxiologisé (Texte 25)

B. Droit et science

1. Le droit comme art
 - a. *Le syllogisme dialectique* (Texte 26)
 - b. *Analogie et induction* (Texte 27)
2. Méthodes scientifiques en droit
 - a. *Le rêve de l'Ecole du droit de la nature et des gens* (Texte 28)
 - b. *Raison et déduction* (Textes 29 et 30)
3. Droit et vérité
 - a. *Droit et logique formelle* (Textes 31 et 32)
 - b. *Le syllogisme juridique* (Texte 33)

V. Au cœur du droit (international)

A. Droit, règle et justice

1. Le droit finalisé au juste (Textes 34 et 35)
2. Commandement, loi et droits subjectifs (Textes 36 et 37)
3. L'exécution des règles
 - a. *Le droit comme ordre coercitif* (Texte 38)
 - b. *Les modes de sanction* (Textes 39 et 40)

B. Droit et interprétation

1. La loi directement applicable
 - a. *La théorie du sens clair du texte* (Texte 41)
 - b. *Interprétation selon la volonté de l'auteur* (Texte 42)
 - c. *Les « méthodes » ou « règles d'interprétation »* (Texte 43)
2. L'interprétation créatrice
 - a. *La qualification* (Texte 44)
 - b. *Type, occurrence et abduction* (Texte 45)
 - c. *L'interprétation évolutive* (Texte 46)
 - d. *Comprendre, interpréter, « appliquer »* (Texte 47)

VI. Conclusion : quel concept de droit international ?

BIBLIOGRAPHIE (POUR APPROFONDIR)

- ARCIDIACONO, Bruno, *Cinq types de paix*, Paris, PUF, 2011
- ARENDT, Hannah, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972
- ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, Livre V, Flammarion, 1992
- ATIAS, Christian, *Philosophie du droit*, PUF, 1999
- ANZILOTTI, Dionisio, *Cours de droit international*, Vol. I., Sirey, 1929
- BATTIFOL, Henri, *Principes de base de la philosophie du droit*, Paris, LGDJ, 1979
- BOBBIO, Norberto, *Essais de théorie du droit*, Paris, Bruylant/LGDJ, 1998
- CARBONNIER, Jean, *Flexible droit*, Paris, LGDJ, 2001
- CHÉTAIL, V., HAGGENMACHER, P. (dir.), *Vattel's International Law from XXIth century*, Le Droit International de Vattel vu du XXIe siècle, Leiden, M. Nijhoff, 2011
- COHEN, Daniel, *Homo economicus*, Paris, Albin-Michel (Livre de poche), 2012
- COULOUBARITSIS, L., *Aux origines de la philosophie européenne*, Bruxelles, De Boeck, 3^e éd., 2000
- CRAVEN, Matthew, et al., *Time, History and International Law*, Leiden, M. Nijhoff, 2007
- DUBOUCHET, Paul, *Droit et épistémologie*, Paris, L'Harmattan, 2008
- DUFOUR, Alfred, *Droits de l'homme, Droit naturel et Histoire*, Paris, PUF, 1991
- ECO, Umberto., *Les limites de l'interprétation*, Paris, Grasset, 1992
- EDELMAN, Bernard, *Quand les juristes inventent le réel*, Paris, Hermann, 2007
- FASSÒ, Guido, *Histoire de la philosophie du droit*, T.3, Paris, LGDJ, 1976
- FISH, Jörg, *Die europäische Expansion und das Völkerrecht*, Die Auseinandersetzungen um den sStatus der überseeischen Gebiete vom 15. Jahrhundert bis zur Gegenwart, Stuttgart, Steiner, 1984
- FRYDMAN, Benoît, *Le sens des lois*, Bruxelles, Bruylant, 2011
- GADAMER, H. G., *Vérité et méthode*, Paris, Seuil, 1996
- GAURIER, Dominique, *Histoire du droit international. Auteurs, doctrines, et développement de l'Antiquité à l'aube de la période contemporaine*, Rennes, PUR, 2005

- GOYARD-FABRE, Simone, *Les fondements de l'ordre juridique*, Paris, PUF, 1992 ; *Les embarras philosophiques du droit naturel*, Paris, J. Vrin, 2002
- GREWE, Wilhelm G., *The epochs of international law*, Berlin [etc.] : W. de Gruyter, 2000
- HAGGENMACHER, Peter, *Grotius et la doctrine de la guerre juste*, Paris, PUF, 1983
- JOUANNET, Emmanuelle, *Emer de Vattel et l'émergence doctrinale du droit international classique*, Paris, Pédone, 1998
- KATZ, Stanley N. (ed.), *The Oxford International encyclopedia of legal history*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2009
- KUHN, Thomas, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion (2è éd.), 1970
- LAGHMANI, Slim, *Histoire du droit des gens du jus gentium impérial au jus publicum europaeum*, Paris, Pedone, 2003
- LATOUCHE, Serge, *L'invention de l'économie*, Paris, Albin-Michel, 2005
- LEGENDRE, Pierre., *De la société comme texte*, Paris, Fayard, 2001
- LEGOHÉREL, Henri, *Histoire du droit international public*, Paris, PUF (Que Sais-Je ?), 1996
- LIBCHABER, Rémy. *L'ordre juridique et le discours du droit*, Paris, LGDJ, 2013
- NUSSBAUM, Arthur, *A Concise History of the Law of Nations*, New York, Macmillan, 1947, (2ème éd.: 1954)
- OPPETIT, Bruno, *Philosophie du droit*, Paris, Dalloz, 1999
- OST, François, *Du Mont Sinaï au Champ de Mars*, Paris, Cerf (Lessius), 1999
- PAPAUX, Alain, *Introduction à la philosophie du "droit en situation" : de la codification légaliste au droit prudentiel*, Bruxelles, Bruylant, 2006 ; *Essai philosophique sur la qualification juridique : de la subsomption à l'abduction*, Paris-Bruxelles, LGDJ- Bruylant, 2003
- PAPAUX, Alain & WYLER, Eric, *L'éthique du droit international*, Paris, PUF (Que sais-je ?), 1997
- REDSLOB, Robert, *Histoire des grands principes du droit des gens depuis l'antiquité jusqu'à la veille de la grande guerre*, Paris, Rousseau, 1923

- REY, Olivier, *Itinéraire de l'égarement : Du rôle de la science dans l'absurdité contemporaine*, Paris, Seuil, 2003
- SCHMITT, Carl, *Der Nomos der Erde im Völkerrecht des Jus Publicum Europaeum*, Köln, Greven, 1950 [Trad. fr.: *Le nomos de la terre dans le droit des gens du Jus Publicum Europaeum*, trad. par Lilyane Deroche-Gurcel ; révisé, présenté et annoté par Peter Haggenmacher, Paris, PUF, 2001]
- SÉRIAUX, Alain, *Le droit naturel*, Paris, PUF (Que Sais-je ?, 2è éd.), 1995
- SOLER, Léna, *Introduction à l'épistémologie*, Paris, Ellipses, 2009
- SUPIOT, Alain, *Homo Juridicus*, Paris, Seuil, 2005
- TRUYOL Y SERRA, Antonio, *Histoire du droit international public*, Paris, Economica, 1995
- TZITZIS, Stamatios, *Introduction à la Philosophie du droit*, Vuibert, 2011
- VILLEY, Michel, *Philosophie du droit*, 2 tomes, Paris, Dalloz, 1982 et 1984 ; *La formation de la pensée juridique moderne*, PUF, 2003
- WARD, Ian, *An introduction to Critical Legal Theory*, 2nd ed., London, Cavendish Publications, 2004
- WYLER, Eric, *Théorie et pratique de la reconnaissance d'Etat. Une approche épistémologique du droit international*, Bruxelles, Bruylant, 2013

Cours et Articles

- ABI-SAAB, Georges, « Cours général de droit international public », *RCADI*, 1987-VII, pp. 3ss
- AGO, Roberto, « Le droit international dans la conception de Grotius », *RCADI*, 1983-IV, pp. 375ss ; « Droit positif et droit international », *AFDI*, 1957, pp. 15ss
- ALLOT, Philip, « International Law and the Idea of History », *Journal of the History of International Law*, 1999, vol. 1, pp. 1-21
- ATIAS, Christian, « Quelle positivité ? Quelle notion de droit ? », *APD* t 27, 1982, pp. 209ss
- COMBACAU, Jean, « Le droit international : bric à brac ou système ? », *APD*, T.31, Sirey, 1986, pp. 85

- FABRE-MAGNAN, Muriel, « La dignité en droit » : un axiome », *Revue Interdisciplinaire d'Etudes Juridiques* 2007
- HAGGENMACHER, Peter, « Les origines du droit international au début des temps modernes : projections et perspectives », in *500 anni di solitudine. La conquista dell'America e il diritto internazionale*, Verona, Bertani, 1994, pp. 125-139 ; « L'Etat souverain comme sujet du droit international de Vitoria à Vattel », *Droits*, 1992, vol. 16, pp. 11-20
- HOLZGREFE, J. L., »The origins of Modern international Relations Theory », *Review of International Studies*, vol. 15 (1989), pp. 11-26
- JENNINGS, Robert Y., "General Course on Principles of International Law", *RCADI*, 1967-II, pp. 323-605
- KORFF, Serge, "Introduction à l'histoire du droit international", *RCADI*, 1923-I, pp. 5-23
- LACHS, Manfred, « Teachings and Teaching of International Law"; *RCADI*, 1976-III, pp. 161-252
- LE FUR, Erasme, "Le développement historique du droit international. De l'anarchie internationale à une communauté organisée », *RCADI*, 1932-III, pp. 501-601
- OST, François / VAN DE KERCHOVE, Michel, « De la 'bipolarité des erreurs' ou de quelques paradigmes de la science du droit », *APD*, T.33, Sirey, 1988, pp.177ss
- ONUMA, Yasuaki, « When was the Law of International Society Born ? – An Inquiry of the History of International Law from an Intercivilizational Perspective", *Journal of the History of International Law*, 2000, vol. 2, pp. 1-66
- PAPAUX, Alain & WYLER, Eric, « The Search for Universal Justice », in *Towards World Constitutionalism : Issues in the Legal Ordering of the World Community*, R. Macdonald et D. Johnston (éd), Leiden/Boston, Nijhoff, 2005, pp. 273ss ; « Le droit international public libéré de ses sources formelles : nouveau regard sur l'art. 38 du Statut de la CIJ », *RBDI* 2013/2, pp. 525 à 585
- PEREZ PERDOMO, R « L'argument d'autorité dans le raisonnement juridique », *APD* t 16, 1971, pp. 227ss
- REUTER, Paul, « Principes de droit international public », *RCADI*, 1961-II, pp. 430ss

- RIGAUX, François, « Les situations juridiques individuelles dans un système de relativité générale. Cours général de droit international privé », *RCADI*, 1989-I, pp. 9ss
- SALMON, Jean, « Le fait dans l'application du droit international », *RCADI*, 1989-I, pp. 9ss
- TAUBE, Michel de, « Etudes sur le développement historique du droit international dans l'Europe orientale », *RCADI*, 1926-I, pp. 341-535
- TRIEPEL, Carl-Heinrich, « Droit interne et droit international », *RCADI*, 1923, pp. 73ss
- TRUYOL Y SERRA, Antonio, « Doctrines contemporaines du droit des gens », *RGDIP*, 1950, pp. 23ss et 1951, pp. 369ss
- WEIL, Prosper, « Le droit international en quête de son identité. Cours général de droit international public », *RCADI*, 1992-VI, pp. 25ss
- WYLER, Eric, « Le médiateur, Tiers impartial au cœur du Droit », in, *Promoting Justice, Human Rights and Conflict Resolution through International Law / La promotion de la justice, des droits de l'homme et du règlement des conflits par le droit international*, Liber Amicorum Lucius Caflisch, Ed. Marcelo G. Kohen, Martinus Nijhoff Publishers, 2006, pp. 973ss ; « Henri Batiffol face aux conceptions classique et moderne du droit », *Journal du droit international*, 2004, n° 1, pp. 109-129 ; « Les fondements du Droit de la Globalisation : au-delà du Droit naturel ? in : Recht und Globalisierung (Actes du colloque de l'Association suisse de philosophie du droit et de philosophie sociale, mai 2009), ARSP-Beiheft 121, 2010, pp.159ss ; « La paix par le Droit : entre réalité, mythe et utopie », in : *Liber Amicorum Vera Gowland-Debbas*, L. Boisson de Chazournes/M. Kohen (éd.), Leiden/Boston, Nijhoff, 2010, pp. 467ss ; « Le concept d'acceptabilité du *Jus auctoritas* au cœur de la juridiction internationale ? » in *Mélanges en l'honneur de J-M. Jacquet*, Paris, LexisNexis, 2013, pp. 145- 167 ; « L'influence du positivisme sur la doctrine volontariste et objectiviste en Droit international : plus qu'un facteur de rapprochement ? », in *Les origines du droit international*, Actes du colloque de Genève en l'honneur de Peter Haggenmacher (28/29 octobre 2010), (Dupuy/Chetail éd.), Kluwer, La Haye, Nijhoff, 2013, pp. 335-364 ; « Roberto Ago et la critique positiviste du positivisme juridique » in *Les grandes pages du droit international (II). Les sources du droit international*, Paris, Pedone, 2016, pp. 445 à 462 ; « La conscience juridique internationale au fondement de la conception du droit international de Léon Duguit », in *Constitution et droit international. Regards croisés sur un siècle de doctrine française*, Actes du colloque de l'AFDC (Université Montesquieu, Bordeaux IV), 2016, pp. 19-35